



Infolettre n°8 – 01.12.2020

On l'a assez dit : le COVID ne crée pas seulement des inégalités en frappant davantage les moins favorisés et les plus fragiles ; il en génère aussi, de façon bien plus large, au-delà de la diffusion du virus.

Les chiffres ci-contre, issus de l'Assurance Maladie, sont très inquiétants. En octobre, le recours aux soins des enfants et des jeunes, et celui des personnes avec une complémentaire solidaire - l'ex CMUc, qui concerne nos concitoyens avec les revenus les plus faibles - ont beaucoup baissé. Cela ne signifie en rien que l'état de santé s'est amélioré : au contraire, cela veut dire que de très nombreux franciliens, sous les difficultés et l'inquiétude, ont renoncé à consulter, ou ont rencontré des obstacles pour prendre soin d'eux-mêmes et de leurs proches.

La grande erreur serait de penser que ceci ne peut se régler qu'entre le patient, sa famille, et les soignants. Non. Nous avons tous à faire pour enrayer le phénomène inégalitaire en train de se constituer sous nos yeux. Convaincre, dans chaque quartier, de l'importance de maintenir ou rétablir les prises en charge ; permettre à nos voisins d'identifier concrètement les situations qui nécessitent de consulter ; lutter contre le fatalisme ou la résignation ; aider enfin chacun à résoudre les problèmes concrets d'accès aux soins.

Tout cela doit être un engagement commun aux pouvoirs publics, aux associations, aux coordonnateurs CLS, aux élus, et bien sûr aux professionnels de santé. L'ARS sera là, comme depuis le début de la crise, et mettra des outils à disposition de tous. Mais sachons que cette action va devoir durer ; si nous réussissons, dans la proximité et l'intimité des quartiers, à inverser la logique qui se dessine, alors la crise COVID, terrible mécanisme inégalitaire, nous aura tous fait avancer.

Luc Ginot,

Directeur de la Santé Publique

Le calendrier d'un déconfinement progressif

Après avoir atteint 60 000 cas, le nombre de cas positifs journaliers au Covid-19 s'est établi la semaine dernière à 20 000 cas. En regard de ses résultats, le Président de la République a posé les bases d'un déconfinement progressif en trois étapes sous réserve que les conditions sanitaires le permettent. Depuis le samedi **28 novembre** dernier, les déplacements pour motifs de promenade ou d'activité en extérieur dans un rayon de 20km et pour 3 heures, les activités extra scolaires en plein air ou encore l'ouverture de certains commerces et services à domicile (selon un protocole sanitaire strict négocié avec les professionnels, jusqu'à 21h) sont autorisés.

Si les objectifs sanitaires sont atteints, le confinement sera ensuite levé le **15 décembre**, pour être remplacé par un couvre-feu de 21h à 7h du matin sauf les 24 et 31 décembre. Les cinémas, théâtres et musées pourront rouvrir (avec système d'horodatage pour les rentrées tardives). Enfin, une nouvelle étape pourrait être franchie le **20 janvier** avec une possible réouverture des restaurants et des salles de sport et le retour des cours en présentiel pour les lycéens.

Pendant toute cette période, le système de l'attestation de déplacement reste en vigueur ainsi que l'incitation à rester chez soi et à télétravailler. La stratégie tester-alerter-protéger est réorganisée pour être plus efficace :

Quelques chiffres...

La consommation de soins a baissé entre la 1^{ère} quinzaine d'octobre 2019 et celle de 2020, en Ile-de-France :

-7% pour les consultations chez les généralistes

-25 % pour les enfants et les jeunes de moins de 16 ans

-19% pour les soins d'orthophonie

Les personnes en difficulté sociale sont beaucoup plus concernées :

-12% pour les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire contre **-6%** pour les autres assurés

aucun test RT-PCR ne devra mettre plus de 24h entre la demande de test et son résultat et les tests antigéniques sont déployés massivement.

La formation des acteurs : une priorité

La formation du [CODES 93](#) « Promouvoir les mesures de prévention de la Covid-19 par des actions au plus près de la population, en Ile-de-France » s'ancre dans le cadre du déploiement de la politique de santé publique portée par l'Agence Régionale de Santé. Au total, entre le 3 septembre 2020 et le 15 novembre 2020, 19 sessions de formation ont été conçues, animées, évaluées par le Comité d'éducation pour la santé CODES 93. Elles ont permis de former au total 425 professionnels et bénévoles qui interviennent sur l'ensemble du territoire.

Les participants, professionnels et bénévoles, sont réunis autour d'un même objectif : lutter contre la propagation du virus en déployant des interventions au plus près des populations. La formation s'appuie sur un socle commun de sources et ressources validées afin de favoriser la conception et l'animation d'actions par les professionnels et bénévoles formés. Les plus-values de cette formation sont : la réactivité et l'accessibilité, la forte mobilisation en un laps de temps court et sur un territoire régional, la capacité à unifier des acteurs nombreux autour d'un objectif commun.

Le déploiement se poursuit en novembre et décembre 2020 notamment avec une diversification de l'offre afin de répondre aux besoins exprimés par les professionnels et bénévoles.

Focus sur vos initiatives : en Seine-Saint-Denis

Créée en 1978, l'association « A travers la ville », basée à Aubervilliers (93), a pour missions principales la prévention de rue et la médiation sociale. Après un mois et demi d'action dans le cadre de l'opération « Stop Covid ensemble », nous constatons sur le territoire un résultat assez positif : la majorité de la population possède et porte le masque.

Mais certaines difficultés persistent : l'accès à l'information, qui n'est pas toujours adaptée aux différents publics compte tenu des divers barrages (langue, numérique) et rend nécessaire une information de proximité « sur mesure ». Des difficultés économiques sont également évoquées et certaines personnes ne remplacent pas les masques aussi souvent qu'il le faudrait.



(Photo: A Travers la ville)

Globalement, les moins de 20 ans respectent moins les gestes barrières que leurs aînés : nous l'avons constaté devant les collèges et les lycées où les jeunes portent peu ou pas les masques et peuvent avoir des comportements « à risque ». Un autre souci est la désinformation via les réseaux sociaux et les théories « complotistes » auxquelles ils sont confrontés. Néanmoins, certains jeunes restent sensibles à la question du risque de transmettre le virus à leurs parents ou leurs grands-parents.

La santé mentale des étudiants à l'épreuve de la Covid-19

L'étude sur l'état de santé mentale des étudiants universitaires confinés en France lors de la pandémie de coronavirus, menée par le CN2R du 17 avril au 4 mai 2020, montre que 42% des répondants évoquaient des troubles de santé mentale : 11,4% ont des idées suicidaires, 27,5% une anxiété sévère, 24,7% un stress sévère et 16,1% une dépression sévère. Or, seulement 12,4 % des étudiants présentant au moins un de ces troubles ont déclaré avoir consulté un professionnel de la santé.

Par ailleurs, nos partenaires ont confirmé leur forte préoccupation face à leur constat d'une augmentation de la détresse psychologique des étudiants franciliens. Ces troubles sont corrélés notamment à un affaiblissement du soutien social avec une situation d'isolement pour une catégorie d'étudiants et des préoccupations (pour les étudiants étrangers) sur l'état de santé de famille et amis au pays d'origine. Pour un groupe important de jeunes, cette détresse est en lien avec l'augmentation des problèmes d'insécurité alimentaire et une diminution de la qualité de vie liés à la disparition des emplois étudiants (21,9% des étudiants ont connu une perte de revenu en raison du confinement).

Face à cette situation, l'Agence a renforcé les réponses de prévention et d'accès aux soins notamment avec nos partenaires de longue date comme les associations Nightline et Apaso, les services de médecine préventive universitaire de Sorbonne Université et l'Université Paris Est Créteil et l'Espace santé jeunes de la ville de Nanterre. Enfin, la plateforme téléphonique Psy Ile de France - qui propose information, conseil et soutien aux personnes et familles touchées par des troubles psychiques en vue de faciliter leur accès aux soins - est ouverte aux étudiants (numéro vert 01 4800 4800 7j/7) de 11h à 19h).



Boite à outils

L'ARS propose de nouveaux formats de communication facilement diffusables sur les réseaux sociaux et par SMS: une vignette « pourquoi respecter le confinement » ainsi qu'un GIF animé sur l'application TousAntiCovid.

Ces outils seront adressés prochainement aux associations.

Accès aux bilans intermédiaires quantitatif et qualitatif du CODES 93 du 30/09 et du 15/11:

<http://codes93.org/wp-content/uploads/2020/11/Bilan-intermediaire-Formation-STOPCOVID-Codes93-092020.pdf>

<http://codes93.org/wp-content/uploads/2020/11/BilanIntermN2-Formation-STOPCOVID-Codes93.pdf>

Les patients non-COVID doivent pouvoir continuer d'être pris en charge, notamment les patients atteints de maladies chroniques. Le site du ministère des solidarités et de la santé propose des [informations concernant la continuité des soins](#).

Pour vous tenir au courant des dernières mises à jour, vous pouvez consulter directement : [les messages DGS-Urgent](#).

Le site de la Société Française de Pharmacologie et de Thérapeutique propose des [questions-réponses pour le grand public sur le médicament dans le cadre de prévention de l'épidémie Covid-19](#).

Le site SYNAPSE Med vous permet d'avoir de [l'information sur les médicaments de votre ordonnance](#)

Les infolettres de l'ARS sont également disponibles sur le [site de PromoSanté Ile-de-France](#)

Expériences sur les réseaux sociaux : vous avez des projets de prévention sur WhatsApp, Facebook, Instagram... dans votre quartier, votre association... parlez-nous en !

Contact : ars-idf-actions-prevention@ars.sante.fr